

A Toulouse, le 5 Juin 2009

POLITIQUE SALARIALE – Acte 1

Suite à notre courrier FO revendique un accord solidaire

La Direction a convoqué les organisations syndicales le vendredi 5 juin pour ouvrir les négociations concernant la politique salariale 2009.

Proposition de la Direction Générale

*Attachement à l'alignement des politiques salariales avec Airbus
Nécessité de réaliser quelques aménagements pour :*

- *Tenir compte de notre trésorerie*
- *Intégrer l'impact de la baisse du chiffre d'affaires sur nos dépenses*
- *Améliorer notre compétitivité*

Différencier la reconnaissance selon les niveaux de contributions.

Personnel non cadre

- *Augmentation Générale : 1,2 % au 01/12/2009*
- *Augmentation Individuelle : 2,1 % dont 0,6% au 01/09/2009
1,5% au 01/12/2009*

Personnel cadre I à IIIB, IIIBex et IIIC

- *Augmentation Individuelle : 3,3 % au 01/12/2009*

Considération FO

FO a analysé l'ensemble des documents remis en séance ainsi que les premières propositions de la Direction, notre organisation considère que nous sommes loin de l'accord AIRBUS.

Pour FO ces propositions sont insuffisantes

FO revendique **une augmentation égale à 3,5% de la masse salariale** afin d'assurer l'alignement sur les ratios Airbus.

FO revendique également **un geste de solidarité fort** pour les salariés Latécoère impactés par la fermeture du site de Cornebarrieu.

A ce titre FO revendique

Pour les Salariés non Cadres 3,5% en masse :

- Augmentation de la valeur du point de 1,4%
- Revalorisation du salaire plancher : 1510€ (1490€ en 2008)
- Augmentation Générale : 1,4% au 01/01/2009
- Augmentation Individuelle : 2,1% dont
 - 0,9% au 01/06/2009
 - 1% au 01/12/2009
 - 0,2% (mis à la disposition des Ressources Humaines) pour assurer le financement des promotions et des mutations.

Pour les Salariés Ingénieurs et Cadres 3,5% en masse :

- Augmentation Individuelle : 3,5% au 01/03/2009 dont
 - 0,2% (mis à la disposition des Ressources Humaines) pour assurer le financement des promotions et des mutations.

Solidarité inter-salariés pour le personnel muté

Pour montrer la solidarité de tous envers les salariés touchés par la restructuration, FO demande **que le budget représentant 0,2% de la masse salariale** soit distribué équitablement **par le Service Ressources Humaines**.

Pour FO, les problèmes rencontrés par les salariés impactés par la réorganisation industrielle concernent chacun de nous.

En revendiquant cette clause, FO montre **la solidarité**, le sentiment de responsabilité et la dépendance réciproque de l'ensemble des employés de la société face à cette décision.

En échange, FO demande à la Direction Générale un **abondement complémentaire aux primes de mutation**.

La prochaine réunion aura lieu **le vendredi 12 Juin 2009**. FO mettra à profit ce délai **pour continuer, par le dialogue**, à trouver les moyens nécessaires pour **satisfaire l'ensemble du personnel, tant individuellement que collectivement, dans son désir légitime d'évolution et de reconnaissance**.